

REGLEMENT DU CONCOURS D'ENTREE TC2

Modifié suite aux recommandations COVID-19

Généralités

Le site internet de l'école précise pour chaque concours les dates de dépôt de dossier, de diffusion des listes d'admissibilité et d'admission et permet le téléchargement des dossiers de candidatures. Tous les candidats sont prévenus de leur situation par courriel ; enfin les listes des candidats admis sont affichées dans l'établissement.

Le concours d'entrée en première année intègre le processus PARCOURSUP qui régit son calendrier. Les candidats étrangers ne pouvant entrer dans la procédure sont orientés sur le site de l'école et remplissent un dossier de candidature spécifique puis concourent ensuite suivant les mêmes étapes.

Pour les quatre concours de l'école, la première sélection d'admissibilité sur dossier garantit un niveau de base indispensable à la formation complétée par des épreuves éventuelles, suivant la classe d'entrée, et un entretien de motivation.

Processus de sélection des concours					
Concours	Admissibilité		Admission		Nombre de places offertes en 2019
	Sélection sur dossier		Epreuves écrites	Entretien de motivation	
Première année	oui		Mathématiques	Annulation oui	65
Deuxième année	oui		Mathématiques	Annulation oui	5
Troisième année FISE	oui		-	Annulation oui	15
Troisième année statut FISA	oui		RDM	Annulation oui	25 maximum

L'inscription à l'école est conditionnée par l'obtention du diplôme ayant permis la candidature aux différents concours.

**Les épreuves de la phase d'admission se dérouleront obligatoirement dans les locaux de l'école.
Aucune délocalisation ne sera acceptée, en respect des règles d'égalité de traitement entre les candidats**

Concours d'entrée en TC2

➤ Conditions

L'école recrute des élèves au niveau BAC+1 Génie Civil et BAC+1 ou BAC+2 en CPGE Scientifique.

Limite d'âge maximal au 1^{er} septembre 2020 : 23 ans

Dépôt d'un dossier de candidature complet.

Frais d'inscription au concours : 70 €

➤ Phase d'Admissibilité

Le premier classement des candidats tient compte :

- d'une part de leurs résultats des deux premiers trimestres ou du premier semestre de la première année d'enseignement supérieur en:
 - **Mathématiques**
 - **Physique**
 - **Anglais**
 - **Français**

• d'autre part de leur positionnement relatif à la moyenne dans ces matières, dans leur classe respective, Chaque matière est associée à un coefficient et une correction est faite suivant les appréciations des professeurs. On aboutit ainsi à une note finale pour le dossier scolaire et à une liste d'admissibilité dont la barre est fixée par le directeur et le directeur des études.

➤ Epreuves écrites : Phase n°1 d'admission **Annulée**

L'épreuve de mathématiques est constituée d'un exercice obligatoire de maîtrise de calcul et d'un exercice au choix portant sur le programme ci-dessous.

Elle est réalisée sans document ni calculatrice.

Elle évalue les véritables acquis des candidats et leur capacité à résoudre et rédiger de manière autonome et structurée des exercices classiques d'analyse ou d'algèbre.

Elle aboutit à une deuxième note.

Règlement de l'épreuve de mathématiques du concours d'entrée deuxième année

L'objectif du test de mathématiques est d'évaluer les connaissances générales scientifiques et l'aptitude au calcul des candidats. Cette épreuve n'est pas un QCM et porte sur le programme suivant :

1. Analyse <ul style="list-style-type: none">• Techniques fondamentales de calcul en analyse• Equations différentielles linéaires du 1^{er} et 2nd ordre• Fonctions numériques d'une variable réelle• Limites, continuité, comportement asymptotique• Dérivabilité, convexité, fonctions réciproques• Fonctions circulaires et réciproques• Fonctions hyperboliques et réciproques• Méthodes générales d'intégration• Etude des suites réelles	2. Algèbre <ul style="list-style-type: none">• Techniques fondamentales de calcul en algèbre• Trigonométrie• Nombres complexes• Etude des polynômes• Décomposition des fractions rationnelles 3. Géométrie <ul style="list-style-type: none">• Techniques fondamentales de calcul en géométrie• Produit scalaire, produit vectoriel, produit mixte• Géométrie complexe
--	--

La présentation et la clarté de la rédaction interviennent largement dans la notation.

Durée : 1h ou 1h20 pour les candidats justifiant d'un tiers temps.

Aucun document autorisé.

Aucune calculatrice autorisée

L'énoncé comporte 3 exercices indépendants,

- Le premier est à traiter obligatoirement (Maîtrise du calcul)
- Le candidat doit ensuite traiter au choix uniquement un des deux autres exercices.

Les annales du concours ne sont pas diffusées. Aucun sujet type n'est disponible préalablement.

➤ Entretien de motivation : Phase n°2 d'admission **Annulé**

Dernière étape de la procédure d'admission, l'entretien individuel de motivation valide le choix du secteur professionnel à l'aide d'une grille d'évaluation aboutissant également à une troisième note.

L'entretien dure 15 minutes.

Il est réalisé par un responsable de la direction de l'école et/ou un professeur et/ou un professionnel du BTP.

Chaque candidat est alors classé suivant la moyenne obtenue des trois notes.

La barre d'admission est fixée par le directeur en accord avec le directeur des études.